

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie
Herausgeber:	Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural
Band:	55 (1957)
Heft:	7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S.I.A.; meilleures facilités pour l'obtention des buts de formation professionnelle; amélioration financière de la situation professionnelle. Le Comité central de la S.I.A. est disposé à admettre la S.S.M.A.F. tout en maintenant les sections régionales de S.S.M.A.F.

La Commission demande à la S.S.M.A.F. d'exposer si, dans ces conditions, les démarches pour l'affiliation à la S.I.A. doivent être poursuivies.

M. Kummer fait savoir que le Comité central ne peut pas se prononcer sur les questions professionnelles et de tarif, en même temps que sur l'affiliation à la S.I.A. Les problèmes professionnelles doivent être résolus en premier lieu.

M. Weber donne connaissance de la votation de l'Assemblée générale du Groupe des praticiens en faveur de la poursuite des démarches.

L'Assemblée se prononce en faveur de la proposition de la Commission: de continuer l'étude de la question de l'affiliation à la S.I.A.

10. Assemblée générale 1958

Aucune proposition définitive n'étant formulée par une Section, le Comité central décidera ultérieurement.

11. Divers

M. E. Huber recommande la plaquette du 50^e anniversaire de la Section Waldstätten-Zoug, rédigée par P. Dändliker, Zug.

Après avoir remercié tous les participants, M. le Président P. Deluz lève l'Assemblée à 11.50 h.

Le Secrétaire du Procès-verbal: *Rudolph Rahm*

Fédération internationale des géomètres

Le compte rendu de la Réunion du Comité permanent de la F.I.G. à Wiesbaden, du 3 au 7 juin 1957, paraîtra dans le prochain numéro.

Buchbesprechung

Plan. Schweizerische Zeitschrift für Landes-, Regional- und Ortsplanung. Revue Suisse d'Urbanisme. Offizielles Organ der Schweizerischen Vereinigung für Landesplanung, der Schweizerischen Vereinigung für Gewässerschutz und des Internationalen Bundes der Landschaftsarchitekten I.F.L.A. Januar/Februar 1957. 14. Jahrgang, Nr. 1. Erscheint 6mal jährlich. Druck und Verlag Buchdruckerei Vogt-Schild AG, Solothurn. Format 21 × 30 cm, 36 Seiten. Abonnement: Schweiz 16 Fr., Ausland 18 Fr.

Wir geben eine Zusammenstellung der Artikel in einer Normalnummer.

Landesplanung

Dr. R. Roschmann, Stuttgart: Erfahrungen und heutige Richtlinien bei der Anlage von Autobahnen. Wann ist ein Stadtanschluß gerechtfertigt? Mit 10 Figuren.